

280555 - Le jugement de celui qui ne nourrit l'intention de faire la circumambulation principale qu'après avoir franchi quelques pas au-delà de la Prière noire

La question

J'ai déjà posé une question mais je voudrais la clarifier davantage et j'espère lui trouver une réponse. Elle concerne l'accomplissement de la circumambulation principale à partir du 1er étage (de la mosquée)..J'ai dépassé la borne verte (la Pierre noire) et parcourus l'espace de quelques pas sans nourrir l'intention de commencer la circumambulation. Je sais que la prononciation du takbiir (Allah akbar) est une sunna. Mais l'intention d'effectuer la circumambulation est marquée par la prononciation des Allah akbar que je n'ai faite qu'après avoir dépassé le signal lumineux vert. J'ai voulu l'achever même si je n'en ai eu l'intention que tard. Ceci m'a poussé à considérer le premier tour nul. Dès lors, le deuxième tour est devenu le premier. Mais après avoir accompli le deuxième tour, j'ai commencé à le substituer au premier au lieu de refaire celui-ci. Pendant tout le temps que j'effectuais le deuxième, je pensais donc à en faire mon premier tour. Toujours est-il que j'ai terminé tous les tours et voulu ajouter un 8e pour remplacer le premier annulé. Ayant fait sept tours, je voudrais savoir si celui que j'ai interrompu était nul? Et celui que j'hésitais à considérer comme le deuxième ou le premier est-il nul? Dois-je retenir que je n'ai effectué que 5 tours?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Une divergence de vues oppose les spécialistes du droit musulman sur la question de savoir si la circumambulation nécessite la formulation d'une intention spécifique dès son début ou si l'intention initiale de faire un petit ou grand pèlerinages suffit. On est en présence de deux avis.

Selon le premier , l'existence d'une intention spécifique à l'arrivée au niveau de la Pierre noire est nécessaire .C'est la doctrine des hanbalites. Selon Ibn Qoudama , cette circumambulation se déroule comme celui à faire à l'arrivée du pèlerin à la Kaaba avec la seule différence qu'on

nourrit précisément l'intention de faire une circumambulation de visite et qu'on n'y presse pas le pas au cours des premiers tours et qu'on y laisse pas l'épaule droite découverte.

En effet, Ibn Abbas affirme que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a pas pressé le pas au cours de sa circumambulation principale. Ce c'est que disent Isaac et Ibn al-Qassim, disciple de Malick, et Ibn al-Moundhir.

Ath-thawri, ach-chafii et les partisans de l'opinion soutiennent que l'acte suffit même si son auteur ne nourrit pas l'intention de le faire pour accomplir son obligation. " Extrait d'al-Moughni (3/391)

Cela dit, si celui qui ne nourrit l'intention qu'après avoir fait quatre pas se trouve toujours près de la Pierre, cela ne pose aucune ambiguïté parce que se trouver au niveau du signal lumineux vert est une approximation. Des gens avancent quelques pas tandis que d'autres reculent quelques pas, et les uns et les autres considèrent qu'ils se trouvent tous au niveau de la Pierre.

S'il s'avère certainement qu'il n'a nourrit l'intention de s'engager qu'après avoir dépassé la Pierre parce qu'il était proche du signal lumineux vert et a même fait quelques pas avant de nourrir l'intention de s'engager dans la circumambulation, le tour en cours ne serait pas valide, selon l'avis que voilà. Dès lors, le pèlerin concerné doit retourner au bon point de départ ou annuler le tour ainsi débuté et ajouter un 8ème.

Le deuxième avis est que la circumambulation ne requiert pas une intention spécifique et que l'intention initiale fondant le petit ou grand pèlerinages suffit. Voilà l'avis soutenu par la majorité des hanafites, des malikites et des chafiiites.

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « la deuxième question à propos de l'intention précédent la circumambulation): pour nos condisciples si la circumambulation ne s'inscrit pas dans un pèlerinage, elle ne saurait être incontestablement pas valide sans une intention. Ce qui est le cas de tous les actes cultuels comme la prière, le jeune et consort.

Celui qui s'engage dans un pèlerinage doit en nourrir l'intention. Si on accomplit la circumambulation sans intention, on est en face des deux avis mentionnés par l'auteur avec

leurs arguments. Le plus juste est défendu comme tel par un groupe comprenant l'imam al-Haramayn.” Extrait d'al-Madjmou' (8/18).

An-Nawai dit encore dans (18/18) : (sous chapitre) traitant de leurs doctrines concernant l'intention à nourrir dans la circumambulation accomplie dans le cadre des petit et grand pèlerinages: nous avons mentionné qu'il est plus juste pour nous de soumettre la validité de cet acte à l'existence d'une intention antérieure.Ceci est l'avis de Thawri et d'Aboutir Hanifah.

Ahmad, Ishaq, Abou Thawr Ibn al-Qassim, le malikite, et Ibn al-Moundhir ont dit la circumambulation ne peut se faire justement sans intention. »

As-Souyouti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **Pour les actes cultuels qui en entraînent d'autres , l'intention nourrit avant le premier acte est valable pour tout le reste.Des lors, on n'a pas besoin de la répéter pour chaque acte.Il en est ainsi pour les ablutions, pour la prière et pour le pèlerinage.Aussi n'est il point nécessaire de formuler une intention consacrée à la circumambulation, une autre pour la marche et une autre pour le stationnement à Arafah selon l'avis le plus juste. »** Extrait d'al-Ashbaa wan-Nazaair par As-Souyouti, p.27. Voir aussi al-mawsouaa al-fiqhiyyah (29/125)

Cheikh Muhammad al-Amine Chinquiti (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit: « Sachez que le plus juste des avis des ulémas, s'il plaît à Allah, est que la circumambulation ne ressuscite pas une intention spécifique car celle à faire pour le pèlerinage s'applique à tous les actes qui le constituent comme le stationnement à Arafah, le passage nocturne à Mouzdalifah, la marche entre Safaa et Marwah et la lapidation des stèles.Car l'intention qui dicte le pèlerinage les englobe tous, selon l'avis de la majorité des ulémas.

L'argument de cet avis est évident. En effet, avoir l'intention d'accomplir un acte concerne toutes ses phases. De même, chaque genuflexion ou prosternation dans la prière ne nécessite pas une intention à part parce que comprises dans celle qui a dicté la prière, de même les actes constitutifs du pèlerinage ne nécessite pas une intention à consacrer à chaque acte parce que celle qui dicte le pèlerinage les englobe tous. Un autre argument des partisans de cet avis consiste à dire que si le pèlerin s'était rendu à Arafat puis oubliait de l'avoir fait, son passage lui

suffirait de l'avis de tous selon an-Nawawi."Extrait de Adhwaa al-Bayan fii tafsiril Qouran bil Qouran (4/414)

Cheikh Ibn Ousaymeen (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit: « C'est une question importante : l'intention se situe à l'entame de l'acte cultuel. Il est toutefois recommandé de s'en souvenir pendant l'accomplissement de toutes les parties de la prière afin que l'intention affecte toute la pratique. Voilà ce qui est le meilleur. Si on la perd de vue au cours du déroulement de la prière, cela nuit-il ou pas? Non. Cela ne porte pas préjudice car ton intention initiale suffit. On trouve là la source d'inspiration d'un grand nombre d'ulémas, notamment Cheikh Muhammad ach-Chinquiti (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) qui soutiennent que la formulation de l'intention n'est pas une condition de validité pour la circumambulation et la marche, les deux étant des parties intégrantes du pèlerinage. De même que l'intention initiale de faire la prière s'applique à la genuflexion et à la prosternation, de même celle de faire le pèlerinage s'applique à toutes les phases du culte. Dès que tu as dit: labbayka pour un petit pèlerinage à ton arrivée à l'endroit destiné à cet effet, la même intention s'étend sur les pratiques du rite.

La encore il y a une grande latitude pour les gens. Car nombreux d'entre eux entrent dans la mosquée à un moment où l'intense bousculade leur fait perdre de vue qu'ils ont formulé l'intention de la circumambulation pour le petit pèlerinage ou pour un autre motif quelconque. Dire que la circumambulation et la marche sont comme la genuflexion et la prosternation dans la prière en ceci que l'intention initiale les englobe revient à donner grande latitude aux gens, à leur faciliter la tâche.

Voilà l'avis d'un grand nombre d'ulémas. Nous l'avons choisi parce que nous voyons beaucoup de gens ébahis à la découverte de l'immense foule de pèlerins au point qu'ils formulent une intention sans se rendre compte qu'elle s'applique au petit ou au grand pèlerinages. Tout ce que l'un de ceux-là sait est qu'il a formulé une intention à cet endroit et s'est engagé dans la circumambulation et il s'est mis en mouvement. » Extrait des commentaires du Cheikh sur al-Kaafi (1/348) selon la numérotation automatique de la Chamilah.

Vu cet avis que nous jugeons le mieux argumenté, votre circumambulation est bien faite. Allah soit loué. Ne vous inquiétez pas. Évitez de tomber dans l'obsession.

Allah le sait mieux.